Master Droit Notarial

Mise en avant

La mention Droit Notarial offre aux étudiants une formation organisée, dans le strict respect de la réglementation propre à cette mention, en étroite collaboration avec le milieu professionnel (notaires, mais aussi ses collaborateurs ou encore des professionnels de la gestion de patrimoine et du domaine fiscal).

Cette mention a pour principal objectif de préparer les étudiants à l'accès au diplôme supérieur du notarial (DSN), indispensable à l'exercice de la profession de notaire. Elle permet également l'accès aux métiers de la gestion de patrimoine. Plus encore, par la diversité des connaissances exigées pour accéder au DSN (du droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, au droit des sociétés, en passant par le droit fiscal, le droit international ou encore le droit des obligations), la formation permet, aux étudiants qui le souhaitent, de préparer sans difficulté divers concours ou examens, tels que l'examen d' entrée au Centre régional de formation professionnelle d'avocats ou à l'Ecole nationale de la magistrature.

Le positionnement de la formation au plan régional comme national est assuré aussi bien par la réalisation du stage obligatoire des étudiants que par la convention qui lie le master, via l'Université, et la Chambre interdépartementale des notaires d'Auvergne ainsi que l'Institut National des Formations Notariales (INFN).

ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Présentation

Enjeux

Le Master mention Droit Notarial ambitionne de former des étudiants maîtrisant les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession de notaire. La formation dispensée permet d'appréhender les principes fondamentaux du droit privé, de maîtriser le raisonnement juridique et d'acquérir une spécialisation adaptée à la profession de notaire. Pour cette raison, la mention Droit Notarial combine des enseignements généralistes (exemple : régime général des obligations) avec des approches méthodologiques innovantes (exemples :

compétences numériques appliquées aux métiers du notariat) et des enseignements plus spécialisés, notamment en Master 2, permettant ainsi aux étudiants de s'adapter aux opportunités professionnelles qui se présenteront à eux, tout en ayant une formation en adéquation avec leur projet professionnel.

Laboratoires

Le Centre de recherche Michel de l'Hospital (EA 4232) participe à la tenue de conférences et de colloques auxquels les étudiants ont vocation à assister dans le cadre de leur initiation à la recherche et/ou que ceux-ci ont vocation à organiser dans le cadre de leurs cursus en Master 2.
Les enseignants chercheurs impliqués dans la mention assurent des enseignements et encadrent des stages. Ils participent également au déroulement de l'épreuve du grand oral.

En Master 1, les étudiants doivent effectuer une initiation à la recherche, en participant à au moins deux colloques ou journées d'études pendant l'année universitaire.
En Master 2, les étudiants effectuent des travaux de recherche dans le cadre de leur séminaire de droit de l'urbanisme et de la copropriété, mais également dans le cadre d'un séminaire plus spécifique de "Technique de communication écrite et orale" qui s'achève précisément par la réalisation d'un article de doctrine en lien avec la formation.

Contacts

École de Droit

Université Clermont Auvergne 41, bd François-Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Aurelia FAUTRE-ROBIN
Tel. +33473177618
Aurelia.FAUTRE-ROBIN@uca.fr

Établissements

- Notaires
- Collaborateurs notaires
- Généalogistes
- Professionnels de la gestion de patrimoine

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Droit notarial

Master Droit notarial

- Master 1 Droit notarial
  - Semestre 1
    - CONB 1
      - UE 1A - Droit civil 1 *12 crédits*
        - Droit des régimes matrimoniaux
        - TD Droit des régimes matrimoniaux
        - Droit des obligations approfondi
      - UE 1B - Environnement international *6 crédits*

        - Droit international privé
        - Libertés de circulation et libre concurrence dans l'UE
    - UE 1C - Fiscalité et comptabilité *6 crédits*
        - Fiscalité des personnes et de l'entreprise
        - Comptabilité de l'entreprise
        - Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires - TD
    - UE 1D - Droit civil spécial *6 crédits*
        - Droit de la construction
        - TD Droit de la construction
- Semestre 2
  - CONB 2
    - UE 2A - Droit civil 2 *12 crédits*
        - Droit des successions
        - Droit des libéralités
        - TD Droit des successions et des libéralités
    - UE 2B - Droit rural et environnement *9 crédits*
        - Droit rural
        - Droit de l'environnement
    - UE 2C - Droit des affaires *6 crédits*
        - Droit des entreprises en difficulté
        - TD Droit des entreprises en difficulté
    - UE 2D - Compléments de formation *3 crédits*
        - Anglais
        - Initiation à la recherche

- **Master 2 Droit notarial**
  - Semestre 3
    - CONB 1
      - UE 3A - Droit notarial des personnes et de la famille *9 crédits*
          - Droit extrapa. famille et personnes appliqué au notariat
          - Droit approfondi des régimes matrimoniaux
          - Techniques liquidatives des régimes matrimoniaux et des succ
      - UE 3B - Droit notarial des contrats et des biens *6 crédits*
          - Droit approfondi des biens
          - Droit approfondi des contrats appliqué au notariat
      - UE 3C - Droit notarial commercial et des sociétés *6 crédits*
          - Droit approfondi des sociétés appliqué au notariat
          - Droit des opérations sur les fonds
          - Droit des baux commerciaux et professionnels
      - UE 3D - Droit international privé notarial *3 crédits*
          - Droit international matrimonial et de la filiation
          - Droit international des successions
      - UE 3E - Compléments de formation *6 crédits*
          - Techniques de communication écrite et orale

        - Anglais 3
- Semestre 4
  - CONB 2
    - UE 4A - Droit notarial immobilier *6 crédits*
      - Droit et pratique de l'urbanisme
      - Droit de la copropriété
      - Droit rural approfondi
    - UE 4B - Fiscalité notariale *3 crédits*
      - Fiscalité des personnes (IR incluant plus-value immo, IFI)
      - Fiscalité de la transmission du patrimoine à titre gratuit
    - UE 4C - Droit notarial des sûretés *3 crédits*
      - Droit approfondi des sûretés appliqué au notariat
    - UE 4D - Déontologie professionnelle *3 crédits*
      - Déontologie professionnelle
    - UE 4E - Approche pratique *3 crédits*
      - Droit et pratique de l'urbanisme - approche pratique
      - Droit de la copropriété - approche pratique
    - UE 4F - Droit notarial professionnel *3 crédits*
      - Compétences numériques appliquées aux métiers du notariat
    - UE 4G - Compléments de formation *9 crédits*
      - Stage et rapport de stage + soutenance
      - Méthodologie

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires, optionnels

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Obligatoire en Master 2, le stage est d'une durée de 2 mois au minimum et de six mois au maximum. Il fait l'objet d'un rapport de stage avec soutenance. Le stage doit obligatoirement être effectué, conformément à l'arrêté du 28 avril 2008, en office notarial (art. 3).
Le stage peut commencer dès la fin des enseignements du semestre 4 pour être effectué en un trait de temps, ou, dès le début du semestre 4, au rythme d'une journée par semaine (le vendredi).
Il doit, quelle que soit sa durée, se terminer en tenant compte du calendrier de rentrée du DSN.

Un stage optionnel est possible en Master 1.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Les étudiants ont accès aux programmes de mobilité Erasmus dans les mêmes conditions que les autres étudiants de l' Ecole de Droit

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.
Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

Dans le respect de règles imposées par l'arrêté de 2008 :

- En Master 1 : l'évaluation se fait au moyen d'examens terminaux (70%) et de contrôle continu (30%) qui mêle à la fois écrit et oral (l'un ou l'autre mais le plus souvent les deux)
- En Master 2 : l'évaluation se fait au moyen d'examens terminaux (75%) et de contrôle continu (25%) qui mêle à la fois écrit et oral (l'un ou l'autre mais le plus souvent les deux). La part de l'oral au S4 est très importante en raison de l' épreuve obligatoire de grand oral.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Le Master Mention Droit notarial permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Maîtrise des concepts et des connaissances théoriques et techniques spécifiques à la mention
- Maîtrise du raisonnement juridique
- Capacité à passer de connaissances théoriques à la mise en œuvre pratique
- Maîtrise de l'écriture et de la recherche juridique
- Acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables à la pratique des métiers du notariat
- Développement d'un esprit critique et de réflexes professionnels
- Compréhension de problématiques juridiques complexes
- Capacité à mener une veille juridique et à prendre en compte les évolutions juridiques liées à l'actualité
- Maîtrise de l'analyse de documents, de la rédaction de textes juridiques
- Autonomie dans le travail individuel doublée d'une aptitude au travail en équipe.

Par ailleurs, la Mention Droit notarial offre, en particulier en Master 2, une première approche des compétences spécifiques, nécessaires et attendues dans la profession, qui seront par la suite approfondies en DSN :

- Capacité à conseiller la clientèle et à proposer des solutions juridiques
- Maîtrise du fonctionnement d'une étude notariale urbaine ou rurale
- Recevoir la clientèle et conduire des rendez-vous professionnels
- Garantir la sécurité juridique des actes courants
- Comprendre et anticiper les désirs de la clientèle en matière de transmission et de gestion patrimoniales
- Mettre en œuvre les principales techniques de liquidation de régime matrimonial ou de succession, de pratique de la vente immobilière, de fiscalité des successions et libéralités comme de fiscalité immobilière
- Gérer des dossiers patrimoniaux plus ou moins complexes
- Rédiger des actes ou des documents juridiques ou comptables
- Maîtriser l'anglais juridique appliqué au notariat

Poursuites d'études

La deuxième année du Master Mention droit notarial constitue la première année des études menant au Diplôme Supérieur de Notariat. La poursuite d'étude la plus naturelle consiste à terminer la validation du DSN.
Le caractère fortement professionnel de la mention Droit Notarial conduit à ce que très peu d'étudiants poursuivent en thèse. Cependant, un étudiant qui le souhaiterait pourrait s'inscrire en doctorat.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Le Master de Droit Notarial étant la 1ère année du DSN, la quasi-totalité des étudiants poursuivent en 2ème année de droit DSN afin de devenir notaire. Cela étant, l'étudiant qui ne souhaiterait pas achever son diplôme (DSN) peut non seulement accéder aux métiers de la gestion de patrimoine, plus encore, par la diversité des connaissances exigées pour accéder au DSN (du droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, au droit des sociétés, en passant par le droit fiscal, le droit international ou encore le droit des obligations) la formation permet, aux étudiants qui le souhaitent, de préparer sans difficulté divers concours ou examens, tels que l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d' Avocats ou à l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Insertion professionnelle

Notaire, assistant-notaire, juriste dans des structures publiques ou privées en particulier celles intéressées par le droit foncier, le droit immobilier, le droit rural, la gestion de patrimoine (services de promotion immobilière, négociation foncière, administration de biens, audit et conseils immobiliers, gérance de SCI, gestion de copropriétés, ingénierie patrimoniale, montages financiers et garanties bancaires, assurances).